

**Procès-verbal  
de la 69<sup>e</sup> assemblée générale  
du vendredi 4 octobre 2019  
à Yverdon-les-Bains**



**1. Ouverture de la 69<sup>e</sup> assemblée générale par le président**

A 9 heures 30, M. Pierre-André Dupertuis, président, ouvre la 69<sup>e</sup> assemblée générale de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux, à la salle de la Marive à Yverdon-les-Bains, et salue la présence des invités :

- M. Etienne Roy, préfet du district du Jura - Nord-Vaudois.
- M. Jean-Daniel Carrard, syndic de la commune d'Yverdon-les-Bains.
- Mme Corinne Martin, cheffe du Service des communes et du logement, devait être des nôtres mais a dû renoncer pour raisons médicales
- Dès lors, la délégation SCL est représentée par M. Vincent Duvoisin, chef de la Division affaires communales et droits politiques, accompagnées de ses collègues Mmes Amélie Ramoni-Perret et Joëlle Wernli.
- M. Gianni Saitta, secrétaire général de l'Union des communes vaudoises, qui assiste pour la 1<sup>ère</sup> fois ès fonction à notre AG
- Notre collègue Grégoire Halter, membre du comité de la Conférence suisse des secrétaires communaux
- MM. Laurent Seppey et Patrick Arlettaz, président sortant et président entrant de l'Association des secrétaires et caissiers du Valais romand
- M. Pascal Pittet, président de l'ACPMV, l'Association des chefs des polices municipales vaudoises, par ailleurs, chef du Service de la sécurité publique de notre commune-hôte
- M. Markus Pischler, président de l'Association vaudoise des agents d'assurances sociales
- M. Stéphane Rochat, président de l'Association vaudoise des ingénieurs, architectes et techniciens communaux
- Mmes Danièle Menoud et Carole Dind, représentantes de l'Association vaudoise des secrétaires de conseils communaux
- MM. les anciens présidents et membres d'honneur de notre association Louis Ducraux et Jean-Marc Nicod.

Le Président excuse l'Association des communes vaudoises, l'Association cantonale vaudoise des boursiers communaux, l'Association vaudoise des contrôles d'habitants et bureaux des étrangers, ainsi que l'Association des secrétaires et caissiers communaux du canton de Fribourg.

La convocation de l'assemblée générale ayant été adressée dans les délais statutaires et aucune demande de modification n'ayant été adressée au comité, l'ordre du jour est approuvé.

**2. Présentation du district du Jura - Nord vaudois par M. le Préfet Etienne Roy**

M. Roy présente son district qui est le plus grand, et selon lui, le plus beau :

- 73 communes,
- 92'000 habitants
- La ville la plus peuplée : Yverdon-les-Bains avec 30'000 habitants.

Il allie aussi la campagne et la ville. Il relève :

*Dans le secteur primaire*

- 700 exploitations agricoles
- 300 alpages

*Dans le secteur secondaire*

- 30'000 emplois

*Dans le secteur tertiaire*

- Emplois concentrés dans la région d'Yverdon-les-Bains
- Le secteur médical occupe une place importante

*Dans le domaine de l'énergie*

- Le district est autosuffisant (bois, hydraulique, ...)
- Le parc solaire : 15'000 m<sup>2</sup> de panneaux solaires soit l'équivalent de consommation de 722 ménages

*Développement économique*

- Y-Parc à Yverdon-les-Bains : 50 ha, 50 sociétés, à terme 8'000 emplois
- 2 autres incubateurs : à Orbe et Sainte-Croix

*Tourisme*

- offre variée : Jura-Nord vaudois c'est le poumon vert
- 120'000 nuitées

Le district est le trait d'union entre l'arc lémanique et les cantons alémaniques.

Il conclut en soulignant la fonction du secrétaire municipal : celle-ci est à la fois plaque tournante, appui pour la Municipalité, lieu de mémoire et de conclure : "*vous êtes, avec les boursiers, le disque dur communal*".

**3. Présentation de la Commune d'Yverdon-les-Bains par M. Jean-Daniel Carrard, Syndic**

Yverdon-les-Bains, c'est :

- 30'208 habitants
- 14'760 emplois
- Le 2<sup>e</sup> ville du canton de Vaud
- Une Municipalité à 7
- 37% d'étranger
- 400'000 m<sup>2</sup> d'espaces publics
- Une ville lacustre avec la cité thermale, le centre historique, la grande Cariçaie
- 6'000 étudiants par jour
- Un parc scientifique avec 34 start-up, 1'500 emplois et 170 entreprises et à terme : une halte-CFF à Y-Parc
- Des transports publics développés
- Une ville de sports et de jeu : conférence activités physiques, triathlon, numerik games, jeu du castrum....

Il mentionne également les grands projets qui sont autant de défis pour la Ville :

- Place d'Armes : un parking souterrain en PPP (20 à 30 millions d'investissements) : libérée des places de stationnement, qui seront enterrées, la place d'Armes offrira un grand espace de respiration à la population entre la gare et la vieille ville.
- L'axe Le Front-Gare : futur quartier se trouvant autour de la gare CFF d'Yverdon-les-Bains.

- Le projet Gare-Lac : secteur stratégique pour le développement d'Yverdon-les-Bains, en raison du potentiel des terrains disponibles : la Municipalité souhaite reconverter cet espace de 23 hectares en y créant un nouveau quartier, capable d'accueillir près de 3'800 habitants et 1'200 emplois.

Il conclut en nous disant qu'il apprécie notre fonction, garante à la fois du protocole et des lois. Il estime que le-la secrétaire municipal-e est un maillon essentiel du fonctionnement des Municipalités ..."on partage les victoires et les soucis...".

#### **4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 octobre 2018**

Chacun a reçu ce document, signé Giancarlo Stella, secrétaire aux p.-v ; il pouvait être téléchargé depuis le site de l'AVSM ([www.avsm.ch](http://www.avsm.ch)). Il est approuvé avec une abstention.

#### **5. Rapport du comité**

Pierre-André Dupertuis, président, livre le rapport du comité : voir annexe.

Patricia Audétat, responsable de la communication, aborde la question du site internet et des améliorations qui y ont été apportées :

- Des nouvelles photos qui agrémentent le site et qui présentent la diversité de nos communes (le photographe est notre ancien collègue qui a pris sa retraite Andres Zähringer)
- Les fiches pratiques qui sont indexées avec mots-clés ce qui permet une recherche sur notre site qui inclut les supports de nos cours de formation
- Un espace comité : une plateforme collaborative pour le comité ce qui est un plus pour notre fonctionnement.

Patricia Audétat souligne que les remarques des membres sont les bienvenues et remercie Cristelle Burlot de l'entreprise Vectorielle qui a œuvré sur la refonte du site Internet.

Marc-André Burdet aborde le volet formation. Il donne des informations sur le diplôme de cadre en administration communale :

- La formation est conçue et structurée pour le personnel administratif des communes romandes, la formation a pour but d'acquérir ou d'améliorer les compétences pratiques et relationnelles nécessaires à une activité de cadre au sein d'une administration communale.
- Le 22 mars 2019 : il y a eu 23 nouveaux diplômés dont 6 vaudois.
- L'organe qui chapeaute la formation (FR2C) s'est constitué en association de droit privé.
- Il remercie Claire-Lise Cruchet (SMun à Lucens) qui siège avec lui comme représentants vaudois au sein de la commission intercantonale de la FR2C pour tout le travail effectué.

Il rappelle enfin qu'une formation initiale pour les nouveaux secrétaires municipaux arrivés dans la fonction aura lieu en novembre 2019. Un email sera adressé à tous nos membres.

#### **6. Rapport de la Commission de vérification des comptes**

Le président passe la parole à Anne Decaillet, boursière de notre association. Elle présente les comptes de l'exercice 2018-2019.

Elle relève que, cette année, les charges sont moins élevées qu'annoncées : cours de formation, frais de comité et Assemblée générale.

Le résultat de l'exercice est le suivant :

- charges	: CHF	38'690.30
- produits	: CHF	42'298.00
- bénéfice	: CHF	3'607.70

Les communes vérificatrices sont Cuarnens et Cudrefin et le rapport est signé par nos collègues Isabelle Despland et Anne-Marie Lagger. Anne-Marie Lagger (Cudrefin) lit le rapport de la commission de vérification des comptes :

*Mesdames, Messieurs,  
Chers collègues,*

*En tant que vérificateurs des comptes et conformément au mandat confié lors de l'Assemblée générale 2018, nous avons procédé, en date du 30 septembre 2019, au contrôle des comptes de notre Association pour l'exercice 2018-2019.*

*Pour ce faire, nous avons eu à disposition l'ensemble des pièces comptables et des justificatifs.*

*Nous avons pu procéder, par sondages, à diverses vérifications et des explications pertinentes ont été fournies dans chaque cas par notre trésorière dont nous relevons au passage les compétences et la qualité de son travail.*

*Dès lors, notre contrôle nous permet d'affirmer que :*

- *les comptes sont tenus avec exactitude et conformément aux principes comptables généralement admis en la matière ;*
- *l'état de la fortune sociale correspond aux règles établies en matière d'évaluation de bilan.*

*Par conséquent, nous ne pouvons que vous recommander d'accepter les comptes 2018-2019 :*

- *bouclant par un bénéfice de CHF 3'607.70. Le nouveau capital s'élèvera à CHF 31'017.20. La réserve est de CHF 5'000.00*
- *dont le total du bilan se monte à CHF 38'017.20 ;*

*et d'en donner décharge à la trésorière et au Comité sortants, tout en les remerciant vivement de tout le travail effectué durant l'année pour le bon fonctionnement de notre Association.*

*Cudrefin  
Anne- Marie Lagger*

*Cuarnens  
Isabelle Despland*

## **7. Approbation de la gestion et des comptes de l'exercice 2018/2019**

L'assemblée générale décide à l'unanimité :

1. d'adopter les comptes et la gestion de l'année 2018-2019 et le rapport de la commission de vérification
2. de donner décharge au comité et au caissier de leurs mandats respectifs pour l'année écoulée.

## **8. Fixation de la finance d'entrée et de la cotisation annuelle pour l'exercice 2019/2020**

Les cotisations ayant été adaptées en 2014, le comité ne propose aucune modification cette année. Les montants sont les suivants :

• cotisation	CHF	60.00
• cotisation "retraité-e-s"	CHF	25.00
• finance d'entrée	CHF	10.00
• insigne	CHF	7.00

La proposition de maintien de la cotisation (statu quo) est acceptée à l'unanimité.

## 9. Approbation du budget de l'exercice 2019/2020

Mme Anne Décaillet donne quelques informations :

- le budget présente un déficit de CHF 6'650.00
- les charges dues à la formation augmentent, en effet, une somme de CHF 18'000 est portée au budget pour tenir compte de la formation CEP
- il est proposé de mettre au budget la moitié du coût prévu pour la gestion des archives, soit CHF 1'500.00, le solde pour l'exercice suivant
- enfin, un montant est prévu pour préparer une belle assemblée générale l'année prochaine à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de notre association.

Elle propose à l'assemblée générale d'approuver le budget 2019-2020.

Ce projet de budget présente ainsi :

- charges CHF 49'400.00
- produits CHF 42'750.00
- excédent de charges CHF 6'650.00

Le budget est adopté à l'unanimité.

## 10. Election du comité

2019 est une année d'élection pour le comité actuel qui a été élu pour deux ans en 2017. Le Président relève qu'au terme de cette année 2018/2019, le comité a enregistré la démission de Pierre-Alain Borloz, notre collègue de Forel (Lavaux), qui a souhaité mettre un terme à ses activités après huit ans passés au comité.

Le Président tient à remercier le travail accompli par M. Pierre-Alain Borloz :

*"Rendez-vous compte : il est membre de notre association depuis 30 ans et prendra sa retraite après autant d'années de bons et loyaux services auprès de sa commune de Forel (Lavaux). Dire qu'il a quitté un petit travail tranquille - il venait des PTT - pour exercer un métier qui est certes le plus beau du monde, mais qui peut également s'avérer bigrement difficile au fil des législatures et des boursiers.*

*C'est un camarade fortement engagé pour la cause de l'AVSM, bon vivant et grand amateur de vieux chasselas et autres produits dérivés de la vigne qui nous quitte. Nous regretterons son engagement au sein du comité de l'AVSM et du comité de rédaction de Point CommUNES !, son humour caustique et ses bons plans culinaires.*

*Mon Cher, après 8 ans passé au comité - tu as été élu en 2011 lors de l'assemblée générale qui a eu lieu dans ta commune - tu as bien mérité ta retraite, que tu passeras entre Ormonts et Piémont, auprès de ta compagne et néanmoins homonyme.*

*Mon Cher, au nom du comité et de l'association, nous te remettons ce petit cadeau qui devrait t'assurer un dépaysement géographique et gustatif."*

Pierre-Alain Borloz prend la parole et remercie l'assemblée et son comité pour l'avoir accueilli à bras ouverts. Il va regretter les contacts avec les membres, ainsi que les liens avec l'UCV et le SCL et souhaite bon vent à l'AVSM pour la suite de ses missions.

## Election d'un-e membre

Pour remplacer M. Pierre-Alain Borloz, il y a une candidate déclarée :

- Mme Elisabeth Jordan, secrétaire municipale itinérante.

Elle est présentée par notre Président :

*"Pour remplacer un barbu actif dans sa campagne proche-lausannoise et après avoir échoué à dénicher la perle rare chez les chtis, nous vous proposons une blonde itinérante de l'ouest, en la personne d'Elisabeth Jordan.*

*En effet, la candidate que nous vous proposons aujourd'hui partage avec cinq de nos collègues le statut de secrétaire municipale itinérante. Expérimentée, elle habite Colombier et présente un CV impressionnant. Elle a travaillé dans 12 communes différentes, dont 10 en tant que secrétaire itinérante. Elle est engagée aujourd'hui à la commune de Rolle, en remplacement de notre collègue Pascal Petter, parti occuper le secrétariat des polices municipales.*

*Elisabeth Jordan a, notamment, été secrétaire municipale en titre de 1996 à 2009 à Colombier et de 2014 à 2018 à St-Sulpice. Son itinérance l'a fait passer par Paudex, Roche, Gimel, Tolochenaz, L'Isle, Lonay, Rolle et Eysins. C'est dire si elle pourrait nous en raconter sur le quotidien des greffes communaux et des municipalités, ce qu'elle ne fera évidemment pas, secret de fonction oblige.*

*S'agissant de notre association, notre candidate collabore depuis quelque deux ans avec Marc-André Burdet à la mise sur pied des formations initiales destinées aux nouveaux collègues.*

*Par ailleurs, elle est mariée et maman de trois enfants adultes.*

*C'est une belle personnalité, dotée de caractère et d'une riche expérience qui a accepté de rejoindre notre comité. Nous vous proposons la candidature d'Elisabeth Jordan et vous proposons de l'élire par acclamation. "*

Elisabeth Jordan est élue par acclamation. Elle remercie l'assemblée de sa confiance et nous adresse quelques mots :

*"Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez et c'est avec honneur et plaisir que je rejoins le comité de l'AVSM. Soyez assurés que je mettrai tout en œuvre pour valoriser notre belle profession qu'est celle de secrétaire municipal-e, appelés aussi chancelier-ière, administrateur-trice, dans d'autres cantons.*

*En 2005, voilà 14 ans, que la prof. Katia Horber-Papazian de la Chaire de Politique locale de l'Idheap, dans sa présentation du rôle de secrétaire municipal-e disait (excusez-moi Mesdames, comprenez que le masculin que je vais utiliser s'applique à nous aussi), qu'il est à la fois : Historien, Sociologue, Confident, Investigateur, Analyste, Planificateur, Evalueur, Coordinateur, Gardien de la norme, Procès-verbaliste, Organisateur, Gestionnaire, Incitateur, Communicateur, Animateur, Médiateur, Vérificateur,*

- un véritable chef d'orchestre en quelque sorte.

*Elle disait aussi que les qualités du secrétaire municipal sont :*

- La curiosité, la polyvalence, la capacité d'adaptation,
- l'ouverture aux autres et l'ouverture au changement,
- l'humour, (je ne suis pas sûre que l'on en soit tous pourvu) la loyauté, la peau dure (là non plus) , la modestie,
- un sens profond de l'intérêt public,
- la capacité à se former et à s'informer,
- Capacité à gérer la complexité, l'incertitude, le stress, les conflits,
- Capacité à travailler en équipe, capacité d'anticipation, capacité à travailler de manière pluridisciplinaire,
- Et enfin communicateur et charismatique !

*Devant tant de qualités des responsables et chefs d'état-major de nos communes, on a de quoi être résolument optimistes.*

*Une petite pensée pour mes confrères et consœurs, aussi performants soient-ils, qui traversent une phase difficile. Courage !*

*Avec l'augmentation de la législation où les communes deviennent exécutantes des lois fédérales et cantonales, les nouvelles technologies avec les nombreuses prestations et activités offertes aux habitants en constante évolution, l'économie du partage (car-sharing, partage d'appartement) qui révolutionne notre manière de consommer, le changement climatique et le maintien de la biodiversité, sont autant de défis pour nos villes et villages et leurs Autorités...et par voie de conséquence pour nous, responsables de l'administration.*

*Il est évident que nos politiques ont besoin d'un service public fort, efficace et moderne. Les projets et défis qui nous attendent sont autant d'occasions de montrer nos qualités (qui sont si nombreuses - vous l'avez entendu) et de déployer nos capacités d'adaptation, d'innovation et d'anticipation. Merci à l'AVSM qui nous appuie ! "*

Les autres membres du comité sont d'accord de renouveler leur mandat.

### **Election de 6 membres (en bloc)**

*liste par ordre d'entrée :*

- M. Giancarlo Stella, secrétaire municipal à Morges, entré au comité en 2004,
- M. Pierre-André Dupertuis, secrétaire municipal à La Tour-de-Peilz, entré au comité en 2006.
- Mme Anne Décaillet, secrétaire municipale à Aigle, entrée au comité en 2011.
- M. Marc-André Burdet, secrétaire municipal au Chenit, entré au comité en 2015
- Mme Patricia Audétat, secrétaire municipale à Vich, entrée au comité en 2016
- Yves Leyvraz, secrétaire municipal de Chavannes-près-Renens, entré au comité en 2017

Le comité in corpore est élu à l'unanimité par acclamation.

### **Election du Président**

Giancarlo Stella prend la parole :

*"maintenant que le comité est à nouveau au complet, notre dévoué président Pierre-André Dupertuis, entré au comité en 2006 et président depuis 2011, est à disposition pour un nouveau mandat ; c'est donc avec grand plaisir que je vous propose de le reconduire dans ses fonctions, en levant tout d'abord la main, puis en l'applaudissant pour tout le travail qu'il effectue avec cœur et conviction à la tête de notre association".*

Il est élu sous les applaudissements de l'assemblée.

Pierre-André Dupertuis remercie l'assemblée :

*"Merci de votre confiance. Elu la 1<sup>ère</sup> fois en 2011, je vais assumer avec plaisir et fierté la fonction de président pour 2 ans encore. Ce qui nous amènera en 2021. J'aurai alors passé 15 ans au comité, dont 10 ans à la présidence. Il sera sans doute temps pour moi de passer le témoin".*

## **11. Election des vérificateurs de comptes**

Cuarnens est sortante. Cudrefin et Curtilles seront vérificatrices en 2020. Pour la fonction de vérificatrice suppléante, le comité, propose la commune suivante sur la liste alphabétique des



présentes aujourd'hui, à savoir la commune d'Echichens, représentée aujourd'hui par Francine Mosimann, qui est élue par acclamation.

Nouvelle commission (AG 2019) composée des communes de

- Cudrefin (1<sup>ère</sup> vérificatrice)
- Curtilles (2<sup>e</sup> vérificatrice)
- Echichens (suppléante)

## 12. Remise des diplômes AVSM (25 ans d'activité)

Nous souhaitons féliciter une collègue qui totalise cette année 25 ans d'activité en tant que secrétaire municipale et a bien mérité à ce titre un diplôme de l'AVSM et le traditionnel stylo de l'AVSM :

- Viviane Duc, secrétaire municipale adjointe de la commune de Lucens.

## 12 avancé. Effectifs et mutations

Notre association compte à ce jour :

- 321 membres actifs (320 en 2018)
- 5 membres d'honneur (dont 1 en activité)
- 4 secrétaires itinérants
- 23 retraités
- 291 communes sur 309
- 22 admissions durant l'exercice

Voici les admissions pour 2019.

Prénom	Nom	Commune / association	Fonction
Isabelle	Goyi	Aclens	Smun
Eloi	Fellay	Avenches	Smun
Martine	Haefeli	Bourg-en-Lavaux	adjoint
Melchiade	Jeannin	Bretigny-sur-Morrens	Smun
Daniella	Henchoz	Château d'Oex	adjoint
Karin	Conrad	Clarmont	Smun
Jérôme	Ischi	Commugny	adjoint
Nathalie	Studer	Crissier	adjoint
Bodenmann	Laurence	Duillier	Smun
Nicolas	Croce	Ecublens	adjoint
Anne-Sophie	Rivier Perriard	Epalinges	adjoint
Doris	Chatelan	Fey	Smun
Danièle	Jordan	L'Isle	Smun
Laura	Chevalley	Mutrux	Smun
Sofia	Cunha Macedo	Ormont-Dessus	adjoint
Jelena	Dacic	Ormont-Dessus	Smun
Delphine	Gerber	Paudex	Smun
Anne	Ruchat	Penthaz	adjoint
Laure	Pingoud	Prangins	Smun
Donatella	Orzan	Prangins	adjoint
Anne	Lafond de Lormel	Renens	adjoint
Anne-Claude	Ranieri	Vich	Smun



### **13. Confirmation du lieu et de la date de la prochaine assemblée générale**

- Notre 70<sup>e</sup> assemblée générale se tiendra vendredi 2 octobre 2020 à Bex. Notre collègue Alain Michel nous y recevra avec plaisir.

### **14. Propositions individuelles et divers**

Le Président mentionne 2 points :

- Formation initiale 2019 : jeudi 7 novembre à Morges
- Journées de formation 2020 : jeudi 4 et mercredi 10 juin
- AG Conférence suisse des secrétaires municipaux (CSSM) : vendredi 5 juin 2020 à La Tour-de-Peilz

Grégoire Halter, membre du comité de la Conférence suisse des secrétaires municipaux (CSSM), prend la parole et informe que la CSSM organise un séminaire sur le sujet des relations avec les médias en 2020.

La CSSM réfléchit également à une charte de bonne conduite entre le politique et les secrétaires municipaux. Affaire à suivre.

Il invite les communes à adhérer à la CSSM. Plus d'info : [cliquez ici](#).

### **15. Message de Mme Béatrice Métraux, Conseillère d'Etat**

Mme la Conseillère d'Etat nous dit le plaisir qu'elle a à être présente à notre assemblée générale. Au fil des rencontres, elle prend la température de la corporation. Elle souligne que les secrétaires municipaux sont un maillon essentiel du fonctionnement des communes. Ils assurent la continuité du lien entre la Municipalité et l'administration.

Elle regrette les tensions dans certaines communes. Et le Canton ? Elle rappelle que l'Etat est le surveillant des communes. Toutefois, l'Etat n'intervient que sur la légalité et pas sur l'opportunité.

A partir de la situation de Vevey, le département a fait les constats suivants notamment en vue des modifications de la loi sur les communes (LC) :

- Elargir les prérogatives de l'Etat dans une perspective de prévention
- Clarifier le rôle de l'employeur par rapport à celui du secrétaire municipal et des chefs de service
- Soutenir les secrétaires municipaux et les chefs de service en intégrant ou en développant dans leur formation une attention particulière aux relations avec la Municipalité
- Partager avec l'AVSM les enseignements tirés et à tirer du cas veveysan, afin de questionner et faire évoluer, le cas échéant, le rôle du secrétaire municipal.

La Conseillère d'Etat est prête à travailler avec le corps préfectoral, les associations des communes et l'AVSM sur la possibilité de concrétiser l'une ou l'autre de ces recommandations.

Elle souligne que les crises peuvent être bénéfiques, les crises nous obligent à nous interroger sur nos pratiques et sur l'opportunité de les modifier. Elle note que cette capacité de résilience collective est primordiale, si l'on veut éviter de retomber à l'infini dans les mêmes travers.

Pour finir, elle nous livre quelques informations sur les dossiers en cours :

- LEDP

- Loi sur les finances communales : en consultation
- Révision de la LC : elle souhaite traiter de la relation Municipalité vs Secrétaire municipal-e

Elle forme le souhait de conjurer mal-être, lassitude, épuisement et conflits qui nous empêchent de nous consacrer à notre mission : être au service du bien commun ainsi que de nos concitoyennes et de nos concitoyens.

**16. Exposé de M. Eric Kaltenrieder, Président du Tribunal cantonal, "La judiciarisation de notre société ou pourquoi les communes doivent-elles faire de plus en plus appel à un avocat-conseil ?"**

Avant de traiter le fond de la question, M. Kaltenrieder brosse un état de situation de notre société auquel nous devons faire face :

- Une augmentation de la démographie
- On légifère sur tout...
- Les nouvelles technologies : internet et les médias sociaux
- Une propension à vouloir régler une décision par voie judiciaire plutôt que par voie de la négociation

Pour répondre à la question posée, il évoque 4 pistes possibles :

- L'évolution de notre société tendant à l'immédiateté et à l'individualisme ("hic et nunc")
- L'"américanisation" de la société : cette tendance à vouloir chercher une responsabilité (partout)
- L'accès "trop facile" à la justice
- La perte du respect de l'Autorité

Alors bien sûr que les communes sont aussi impactées :

- Comme sujet de droit
- Comme entité qui rend des décisions

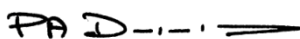
E. Kaltenrieder souligne le fait que, dans ce contexte, les communes doivent bien se protéger et s'entourer des personnes compétentes.

**17. Conclusion**

Après les remerciements d'usage aux participants à cette assemblée ainsi qu'à la commune d'Yverdon-les-Bains, notamment François Zurcher pour son travail et sa collaboration, avec ses collègues Anne Rizzoli et Alice Mahler, le président clôt l'assemblée en annonçant l'apéritif offert par la commune hôte avec un accueil en musique.

La séance est levée à 11 h 50.

le président



Pierre-André Dupertuis

le teneur du procès-verbal



Giancarlo Stella

## **Assemblée générale de l'AVSM – 4 octobre 2019 à Yverdon-les-Bains**

### Rapport du président

Chères et Chers Collègues membres de l'AVSM,  
Mesdames et Messieurs les invités,

Durant la période 2018-2019, votre comité s'est réuni à 7 reprises. Lors de ces séances et en dehors de celles-ci, il s'est occupé à diverses activités plus ou moins futiles, notamment

#### Dans le domaine de la formation

- Concevoir et convoquer les journées de formation initiales, qui se sont déroulées en novembre 2018, réunissant une vingtaine de participants, une formation essentielle pour mettre le pied à l'étrier de nos nouveaux collègues
- Organiser les journées de formation des 6 et 12 juin, consacrées cette année notamment aux expulsions forcées et aux nouveautés de la loi sur l'aménagement du territoire. Elles ont réuni quelque 200 participants
- Mettre sur pied, avec le Centre d'éducation permanente de l'Etat de Vaud, une journée de formation/sensibilisation consacrée à la problématique des relations avec les politiques. La première session du 12 septembre a réuni 50 participants, et la seconde, prévue le 18 mars, affiche d'ores et déjà complet
- Participer au groupe de travail Fr2C qui pilote le cours intercantonal pour cadres en administration publique, dont Marc-André vous parlera tout à l'heure

#### En matière de relations extérieures

- Rencontrer le comité des boursiers pour évoquer, notamment, la reconnaissance dans la loi des fonctions de nos collègues
- Accueillir en mai, à Forel, nos collègues valaisans pour échanger sur nos réalités respectives et leur offrir un aperçu du patrimoine vaudois, sous sa forme solide et liquide. En septembre, assister à leur assemblée générale dans le site splendide des Montuieres, sur la commune de Finhaut.
- Rencontrer les présidents d'association d'employés communaux – boursiers, contrôles des habitants, responsables informatiques ou de la communication, agent d'assurances sociales – pour évoquer notamment

les relations avec l'Etat, la reconnaissance de nos professions et les outils de formation

- Prendre congé de la secrétaire générale de l'UCV, Brigitte Dind, et faire connaissance de son successeur Gianni Saitta avec lequel nous parlons formation

Dans nos relations avec le Canton

- Rencontrer à deux reprises le Service des communes pour aborder diverses problématiques, telles que la révision de la loi sur les communes et celle de l'exercice des sur les droits politiques, la gestion du registre civique, le règlement sur les taxis, le guide à l'attention des commissions, ainsi que nos journées de formation
- Participer à la consultation sur la révision de la loi sur l'exercice des droits politiques

S'agissant du fonctionnement interne

- Il s'est agi de mettre en place le nouveau site internet de notre association, Patricia vous en touchera un mot
- De percevoir les cotisations de l'association et gérer les comptes de celle-ci
- Préparer et convoquer, en collaboration avec la commune d'Yverdon, la présente assemblée générale
- Discuter et rencontrer des collègues en difficulté dans leurs activités quotidiennes, en exerçant ainsi le rôle d'écoute et d'accompagnement qui incombe à notre association.

Lors de l'assemblée générale de l'année dernière à Echichens, j'ai consacré une large part de mon rapport annuel à la question des relations avec nos municipalités.

Sur ce front, la situation est restée la même. La plupart d'entre nous ont avec leur municipalité des relations forcément complexes, mais également riches et respectueuses. Par contre, quelques-uns d'entre nous vivent des situations qui seraient grotesques si elles ne menaçaient pas leur poste de travail, leur réputation professionnelle et leur intégrité personnelle.

Il y a sur la Riviera un exemple dont parlent les journaux. C'est une situation extrême mais pas unique. Elle illustre ce qui arrive lorsque des élus, pour des raisons d'opportunisme politique, ne respectent plus les règles du fonctionnement collégial d'un exécutif, les lois et usages qui régissent un état de droit et les responsabilités qui incombent à un employeur.

Résultat, une collectivité en crise et 13 chefs de services durablement affectés dans l'exercice quotidien de leur profession. Certains d'ailleurs en arrêt de travail.

Au travers des contacts que nous avons avec nos collègues valaisans, nous avons pu constater que la problématique des relations avec l'autorité politique existe également chez eux, mais qu'elle ne constitue pas un débat de fond. En Valais, presque tous les secrétaires sont à plein temps. Cela tient à la taille des communes et au fait que beaucoup de nos collègues sont à la fois secrétaire et boursier. Cela ne les met pas à l'abri de tout problème, mais cela renforce incontestablement leur position au sein de l'administration et vis-à-vis de leur Municipalité.

On sait que dans le Canton de Vaud, la situation est très différente et c'est dans cet environnement-là que nous devons travailler.

Le 29 avril dernier, nous avons adressé à Mme la conseillère d'Etat un courrier que vous avez tous reçus et contenant diverses demandes.

En substance, il s'agit

- de rendre explicite notre rôle de conseil en légalité auprès des municipalités en complétant l'art. 52b de la Loi sur les communes,
- de renforcer le rôle de contrôle et de médiation des préfets,
- de créer une fonction d'ombudsman permettant de gérer les éventuels conflits entre autorités politiques et cadres de l'administration,
- d'instaurer une formation de base obligatoire pour les nouveaux secrétaires municipaux et de généraliser leur formation continue
- et d'étoffer l'offre de formation à destination des élus sur le thème du fonctionnement institutionnel des communes et de leur rôle d'employeur.

Par ailleurs, notre association déclarait sa disponibilité à participer à tout groupe de travail sur le sujet et sur la révision de la Loi sur les communes.

Madame la Conseillère d'Etat a accusé réception de notre courrier et confirmé que l'AVSM serait associée aux travaux de révision de la loi selon des modalités à préciser.

On le voit, c'est un vaste chantier qui se tient devant nous et le dernier mot reviendra forcément à l'autorité politique dès lors qu'il implique des modifications légales. Mais nous devons investir ce chantier pour être entendus.

Situés, au confluent du politique et de l'administratif, indispensables au bon fonctionnement de l'institution communale, nous exerçons une profession d'une foisonnante diversité. Ce métier, difficile et passionnant, attire à lui des

femmes et des hommes provenant de tous horizons, créant ainsi une communauté d'une très grande richesse. (C'est de vous que je parle)

Au sein du comité, nous espérons avoir contribué à faire vivre cet espace d'échange, de formation, de solidarité et de convivialité qu'est l'Association vaudoise des secrétaires municipaux, association qui fêtera l'année prochaine son 70<sup>e</sup> anniversaire

Je terminerais en remerciant les membres du comité de l'AVSM pour le travail accompli durant l'année écoulée, l'engagement et la bonne humeur mis dans l'exercice nos activités. J'aimerais remercier également nos communes qui nous permettent d'exercer ce mandat et qui nous accueillent lors de nos séances de comité.

Chers Collègues, Chers Invités, je vous remercie de votre intérêt et vous souhaite une excellente suite de journée ici à Yverdon-les-Bains.

Pierre-André Dupertuis  
Président

La Tour-de-Peilz, le 27 septembre 2019